

MINISTRE DE LA JUSTICE

**DIRECTION  
DES SERVICES JUDICIAIRES**

Paris, le 17 août 2018

SOUS-DIRECTION  
DES RESSOURCES HUMAINES DES GREFFES  
Bureau des carrières et de la mobilité professionnelle  
RHG1

Circulaire  - Note   
*Date d'application : immédiate*

*Réponse à l'Administration centrale :  
avant le 7 septembre 2018*

N° téléphone : 01.70.22.86.86  
Mél : [rhgl.dsj-sdrhg@justice.gouv.fr](mailto:rhgl.dsj-sdrhg@justice.gouv.fr)

LA GARDE DES SCEAUX,  
MINISTRE DE LA JUSTICE

A

MONSIEUR LE PREMIER PRESIDENT DE LA COUR DE CASSATION  
MONSIEUR LE PROCUREUR GENERAL DE LADITE COUR

MESDAMES ET MESSIEURS LES PREMIERS PRESIDENTS DES COURS D'APPEL  
MESDAMES ET MESSIEURS LES PROCUREURS GENERAUX PRES LESDITES COURS  
(TERRITOIRE HEXAGONAL ET OUTRE-MER)

MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL SUPERIEUR D'APPEL  
MONSIEUR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE PRES LEDIT TRIBUNAL

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE  
MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE DES GREFFES

*POUR INFORMATION*

N° Note : SJ-18-282-RHG1/17.08.18

Référence de classement :

Mots clés : **Additif 2** à la liste des postes offerts  
Titre détaillé : Mutations et réintégrations des greffiers des services judiciaires dans le cadre de la commission administrative paritaire du 13 au 15 novembre 2018

Texte(s) source(s) :

Texte(s) abrogé(s) :

Texte(s) modifié(s) :

Publication : non  si oui  *B.O.*  *J.O.*  *INTERNET*   
*INTRANET* - *permanente*  *temporaire jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2018*

Pièces jointes : - Liste des postes offerts dans le cadre de l'additif  
- Profils de poste

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES

Paris, le 17 AOUT 2018

SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
DES GREFFES

LA GARDE DES SCEAUX,  
MINISTRE DE LA JUSTICE

Bureau des carrières et  
de la mobilité professionnelle - RHG1

A

MONSIEUR LE PREMIER PRESIDENT DE LA COUR DE CASSATION  
MONSIEUR LE PROCUREUR GENERAL DE LADITE COUR

MESDAMES ET MESSIEURS LES PREMIERS PRESIDENTS DES COURS D'APPEL  
MESDAMES ET MESSIEURS LES PROCUREURS GENERAUX  
PRES LESDITES COURS  
(TERRITOIRE HEXAGONAL ET OUTRE-MER)

MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL SUPERIEUR D'APPEL  
MONSIEUR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE PRES LEDIT TRIBUNAL

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE  
MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE DES GREFFES

*Dossier suivi par :*  
Karine POINTEAU - 01.70.22.86.86  
Chef du pôle de gestion des personnels de catégorie B

**Objet :** ADDITIF 2 à la liste des postes offerts aux greffiers des services judiciaires dans le cadre de la commission administrative paritaire du 13 au 15 novembre 2018.

**Réf. :** SJ- 18-231-RHG1/03.07.18

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la liste des postes de greffiers des services judiciaires offerts en annexe 1 de ma note ci-dessus référencée, doit être complétée conformément au tableau ci-joint.

Vous voudrez bien inviter les greffiers qui souhaitent modifier leurs desiderata suite à la publication de l'additif, à remplir une nouvelle fiche de candidature en indiquant par ordre de préférence leurs nouveaux desiderata.

Toute demande nouvelle annule et remplace la demande initiale.

Les candidatures dont vous aurez été saisis concernant les postes publiés dans le cadre de cet additif devront me parvenir sous le présent timbre, assorties de votre avis, *au plus tard le vendredi 7 septembre 2018.*

Conformément aux termes de la circulaire SJ 07-250-B1 du 30 août 2007, les candidatures ou les modifications de desiderata qui me parviendront après cette date ne seront pas examinées.

Je vous rappelle que la date limite de renonciation à une demande de mutation est fixée, sauf cas de force majeure dûment justifié, au mardi 6 novembre 2018, soit 4 jours ouvrés avant la date de la commission administrative paritaire. Jusqu'à cette date, les agents peuvent informer les services ressources humaines dont ils dépendent, à l'aide du formulaire d'annulation, de leur volonté de supprimer un ou plusieurs vœux de mutation.

Par délégation  
P/ Le directeur des services judiciaires  
Le sous-directeur des ressources humaines des greffes



Paul HUBER